

Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167

SIRET : 90359177400018

CONVOCAION ADRESSEE A TOUS LES ADHERENTS EN DATE
DU 09 MARS 2024 :

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE PUIS ORDINAIRE ET ELECTIVE

DE L'UNAF 17

A l'attention des arbitres de La Charente Maritime,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale
extraordinaire et ordinaire électorale qui se tiendra :

LE VENDREDI 29 MARS 2024
à 19H30
SALLE DU COMITE DIRECTEUR
AU DISTRICT DE FOOT A SAINTES

Ordre du jour :

AG extraordinaire :

- Modification des statuts de l'association et du titre de l'association,

AG ordinaire et électorale :

- Règlement intérieur,
- Approbation du PV du 25 juin 2023,
- Bilan moral de la saison 2023/2024,
- Présentation et vote des comptes de la saison 2023/2024,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Rapport juridique par M. Déchaux,
- Election du comité directeur pour la mandature 2024/2028
- Questions diverses,

Un pot sera offert à l'issue de cette réunion.

Le Secrétaire,
Samuel MADEUX

UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

PV AG EXTRAORDINAIRE UNAF 17

DU VENDREDI 29 MARS 2024 à 19h30

Salle du comité directeur district de football.

Le président ouvre la réunion à 19h30 et remercie la présence des 16 personnes présentes ayant répondu à l'invitation pour cette assemblée générale extraordinaire. Il présente les modifications pour lesquelles il sera demandé un vote :

- Changement du titre de l'association par **UNAF 17** au lieu d'AMICALE UNAF 17
- Modification des statuts de l'association en prenant en compte le nouveau titre **UNAF 17**.

Ces documents ayant été envoyés lors de l'envoi de la convocation, ils sont à nouveau projetés et commentés. Aucune remarques n'étant faites, le président soumet au vote ces modifications.

A l'unanimité (16 voix pour), il est acté les modifications suivantes :

- Changement du titre de l'association par **UNAF 17** au lieu d'AMICALE UNAF 17
- Modification des statuts de l'association en prenant en compte le nouveau titre **UNAF 17**.

Les nouveaux statuts seront signés par les 3 membres du bureau qui seront élus lors de l'AG électorale qui se tiendra derrière cette instance.

Le secrétaire élu sera chargé de remplir le cerfa_13972-03 MOFIF TITRE ASSOCIATION qui sera adressé à la sous-préfecture de Saintes.

A 19h47, le président clos l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président

Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire

Samuel MADEUX



UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social

UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

PV AG ORDINAIRE ET ELECTIVE UNAF 17

DU VENDREDI 29 MARS 2024 à 19h50

Salle du comité directeur district de football.

Le président ouvre la séance à 19h50 et rappelle l'ordre du jour :

- Règlement intérieur,
- Approbation du PV du 25 juin 2023,
- Bilan moral de la saison 2023/2024,
- Présentation et vote des comptes de la saison 2023/2024,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Rapport juridique par M. Déchaux,
- Election du comité directeur pour la mandature 2024/2028
- Questions diverses,

En préambule, le président laisse la parole à Monsieur Jean Louis OVAN, président de l'UNAF régionale nouvelle Aquitaine, venu du département de la Creuse pour nos réunions. Il le remercie de sa présence ainsi que celle de son épouse. Monsieur OVAN remercie le président de la SD 17 de son invitation et expose les décisions prises au niveau régional (mutualisation des cadeaux adhérents, proposition d'augmenter la part de l'adhésion reversée à la région) et rappelle que l'UNAF n'est pas qu'un levier juridique pour les arbitres mais présente également de nombreux avantages (remises chez un équipementier EKINSPOORT, offres chez DELTA CE, ...). Il se félicite également de l'accroissement des adhésions dans notre région e félicite la SD 17 qui à ce jour recense 142 adhérents.au 29 mars 2024 contre 112 pour la saison 2022-2023.

- 1- Le président présente le règlement intérieur envoyé avec les convocations du 09 mars dernier. Le document « règlement intérieur » annexé à ce PV est validé à l'unanimité (16 voix pour),
- 2- Approbation du PV du 25 juin 2023 de l'assemblée générale à St Georges des Coteaux, il est validé à l'unanimité (16 voix pour),
- 3- Le secrétaire présente le rapport moral de la saison 2023-2024 : nous nous sommes réunis 2 fois dans les clubs pour mener nos travaux de comité directeur (le 09 novembre 2023 à Périgny et le 18 janvier 2024 à Pont l'Abbé). Il fait part de la démission de Yoann TEXIER ancien président et le remercie au nom de la SD 17 de tous les services rendus. De plus, il se félicite que nous avons réussi à mutualiser les cadeaux communs aux adhérents avec toutes les SD de Nouvelle Aquitaine (une trousse) afin que notre famille des arbitres soit équipée à l'identique. Sur cet achat groupé, il remercie le comité directeur 17 pour l'octroi d'une subvention de 350 €. Bilan moral adopté à l'unanimité (16 voix pour), il ajoute l'achat de polo à l'effigie de la SD 17,
- 4- La commission des vérificateurs aux comptes composées de : Mr Claude Sonally et Mr Jacques Preghenella s'est réunie le jeudi 21 mars au district pour présenter les chiffres lors de cette réunion du jour, aucune objection n'a été apportée et il est état de la trésorerie disponible au 29 mars 2024 (compte chèque crédit agricole : 881.30 € et livret A la Poste : 109.97 €) soit un total de **991.27 €**. Les chiffres étant jugé sincères, ils sont soumis au vote (16 pour), le bilan financier est donc adopté.
- 5- Monsieur Jean François DECHAUX, responsable juridique, informe d'un cas qu'il a eu a traité : un arbitre officiel a arbitré bénévolement son club et a reçu un coup

Siège social

UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

de tête. Le joueur fautif a eu une sanction sportive de 15 ans par la commission de discipline confirmée par la ligue de football. Concernant le dossier pénal, les éléments sont dans les mains de notre avocat : MAITRE LUC-PIERRE BARRIERE à La Rochelle.

- 6- Election du comité directeur pour la mandature 2024/2028 : le président propose une liste complète qui est soumise au vote, à l'unanimité (16 voix pour), les membres ci-dessous sont élus :

Président	COPERTINO Nicolas	06 88 88 51 82	05 48 83 03 27	5 rue du vieux clos	17450	FOURAS
Président délégué	MAGUIER Stéphane	07 86 45 38 92		7 rue du portail rouge	17800	NIEULLE SUR SEUDRE
Membre Honneur	BAPTISTE Michel	06 07 55 79 82		28 route du bois Rambaud	17870	BREUIL MAGNE
Membre Honneur	LAPREE Jean-Michel	06 77 86 78 98		12 B chemin des vallées de chez joly	17120	MEURSAC
Secrétaire Général	MADEUX Samuel	06 85 45 89 94	05 48 89 42 95	3 lotissement Les varenes Vandré	17700	LA DEVISE
Trésorier Général	DECHAUX Jean François	06 76768342	05 48 83 03 27	24 rue de Passy	17000	LA ROCHELLE
Trésorier Adjoint	MILLET Nicolas	06 76 34 95 41		11 RUE DE LA SOURCE	17800	SABLONCEAUX
UNAF CONNECT	SORNET Nathan	07-86-61-16-24		30 Rue De La Verrerie	17540	VERINES
Juridique	DECHAUX Jean François	06 76 76 83 42		24 rue de Passy	17000	LA ROCHELLE
Jeunes Arbitres	COPERTINO Nicolas	06 88 88 51 82	05 48 83 03 27	5 rue du vieux clos	17450	FOURAS
Féminines	DEBENNE Anais	06-01-72-77-89		2 Rue Jean-Jacques Rousseau	17730	PORT DES BARQUES
Arbitres	LE FLOCK Arnaud	06-84-01-34-35		29 Avenue des Oiseaux de Mer	17140	LAGORD
Membre	LE FLOCK Arnaud	06-84-01-34-35		29 Avenue des Oiseaux de Mer	17140	LAGORD
Membre	HADDOU Abdelkader	06 15 23 64 31	05 48 99 43 12	120 avenue d'aunis	17430	TONNAY CHARENTE
Membre	MILLIEROUX Stéphane	07 49 88 17 91		2 place bel air	17180	MATHA

Le secrétaire se charge de remplir le CERFA 13971*303 et l'adresser à la sous-préfecture de Saintes.

- 7- Proposition des tarifs adhésions saison 2024/2025 : le président propose les nouveaux tarifs suivants pour la saison à venir :

<u>Catégories</u>	<u>Tarif pour une saison sportive</u>
Arbitres en activité	38 €
Arbitre moins de 15 ans	Gratuit
Arbitre 1 ^{ère} saison	Gratuit
Ancien arbitres ou sympathisants	31 €
2 ^{ème} saison	28 €

Après avis des présents, il n'y a aucunes remarques pour ces nouveaux tarifs 2024/2025 qui sont adoptés à l'unanimité (16 voix pour).

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

- 8- Questions diverses : le nouveau trésorier informe qu'en tant qu'élus au comité de direction du district et candidat pour la mandature 2024/2028, il a déposé un vœu qui est celui de rendre fortement conseillé la nomination d'un référent arbitre pour chaque club de football engagé en compétitions départementales.

La séance est levée à 20h40.

Le Président
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire
Samuel MADEUX



UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES